



Décisions municipales

Informations mai 2024

Directive municipale sur la gestion des déchets

La Municipalité a modifié la directive communale sur la gestion des déchets afin d'intégrer les différents points qui concernent les entreprises. Cette directive est affichée au pilier public et disponible sur le web sous https://www.hautemorges.ch/docn/5102845/HM_Direction_cnale_sur_la_gestion_des_dechets.pdf.

Remplacement éclairage public Apples - Collège

Les luminaires non LED sur le parking et le chemin d'accès au collège d'Apples doivent être remplacés. L'armoire électrique doit aussi être changée car l'existante est vétuste et ne dispose pas de compteurs.

Tous les luminaires seront équipés de détecteurs de présence, étant donné que ce chemin et parking sont très peu fréquentés le soir et la nuit.

Après un appel d'offres, la Municipalité a mandaté l'entreprise Romande Energie SA pour exécuter ces travaux qui seront réalisés d'ici cet automne.

Maison des jeunes - façades

Dans le cadre des travaux pour l'aménagement de la Maison des jeunes, la Municipalité a étudié différentes options pour la réfection des façades du bâtiment. Elle a décidé de mandater Mme Mounia Steimer pour réaliser une fresque qui vise à donner une nouvelle identité aux murs de la Maison des Jeunes. Dans un premier temps, une seule façade sera réalisée afin de se rendre compte de l'impact visuel. Si cela donne satisfaction, la fresque sera réalisée sur l'entier des façades de la Maison de jeunes.

Départ à la retraite d'un collaborateur

Après plus de 30 années passées au service de la commune de Reverolle puis de Hautemorges, M. Olivier Goy, collaborateur au SI, a fait valoir son droit à la retraite fin mai 2024. La Municipalité tient à le remercier chaleureusement pour son dévouement et lui souhaite une belle et heureuse retraite.

Curage/contrôle camera collecteurs EC

Dans le cadre des futurs travaux des MBC à la gare d'Apples, l'état des collecteurs d'eaux claires situés à proximité doit être connu de manière précise. Après un appel d'offre, la Municipalité a mandaté l'entreprise Liaudet-Pial pour effectuer des travaux de contrôle et de curage.



Réfection chaussée centre Apples

Plusieurs chaussées du centre du village d'Apples sont en mauvais état, notamment les rues suivantes :

- Rue d'En-Haut (Ouest)
- La Ruelle
- Sur le Groux
- La Rigolette
- Route de Fermens

Toutes ces chaussées représentent environ 2'150 m².

La Municipalité a mandaté l'entreprise DIVICO pour réaliser des travaux de réfection de ces rues avec la méthode ECF (enrobé coulé à froid). Cette méthode permet de réaliser une réfection provisoire à moindre coût et permet de prolonger la durée de vie sur plusieurs années de la chaussée. Il est préférable de faire ce type de réfection car des travaux souterrains devront avoir lieu dans les prochaines années (EC/EU/eau potable).

Route de la Moutonnerie - Pose de vanne sur conduite d'eau potable

La situation actuelle du réseau d'eau potable est ainsi faite qu'en cas de travaux sur le réseau en haut du village de Pampigny, tout le village doit être coupé le temps de l'intervention. Afin de résoudre ce problème, une nouvelle vanne doit être posée sur le réseau afin d'isoler le secteur aval pour que le bouclage du village puisse alimenter Pampigny.

Pour réaliser ces travaux, la Municipalité a mandaté les entreprises Norbert Pittet (sanitaire) et Gavin SA (génie civil).

MBC - Convention emprise travaux ligne Reverolle-Apples

Les MBC vont effectuer des travaux pour le renouvellement de la ligne de chemin de fer entre Yens et Apples. Ces travaux nécessitent des emprises provisoires sur les terrains communaux. Une convention pour ces emprises a été signée entre la commune et les MBC.

Police des constructions

Au niveau de la police des constructions, la Municipalité a délivré quatre autorisations dispensées d'enquête publique et deux permis de construire.

POUR LA MUNICIPALITE

La syndique

Le secrétaire

M.-C. Gilliéron

J. Urben

PS : Les personnes qui souhaitent s'inscrire pour recevoir automatiquement les décisions municipales par courriel peuvent en faire la demande par mail sous greffe@hautemorges.ch.